

Bonsoir, je m'appelle Raymond Legault et j'enseigne en informatique.

Je vais vous parler des technologies de l'information et des communications – les TICS, pour employer le jargon à la mode – et de leur impact sur l'augmentation de la charge des enseignantes et des enseignants de façon générale. Mais auparavant, j'aimerais vous fournir quelques données qui me semblent convaincantes pour illustrer la surcharge spécifique des professeurs de mon département d'informatique. Je vais simplement comparer le nombre de cours à donner et le nombre de professeurs impliqués dans ce travail il y a 7 ans, en 2001-2002, avec le nombre de cours à donner et le nombre de professeurs impliqués pour la prochaine année académique, 2008-2009.

En 2001-2002, le département avait les allocations d'enseignement suivantes en termes de cours:

- 14 cours différents dans le programme d'informatique;
- 6 cours différents comme discipline contributive à d'autres programmes;

Et, compte-tenu du nombre élevé des inscriptions à cette époque, cela constituait le travail de 17,4 professeurs.

En 2008-2009, les allocations d'enseignement prévues, en termes de cours, sont les suivantes:

- 24 cours différents dans le programme d'informatique;
- 13 cours différents comme discipline contributive à d'autres programmes;

Et, compte-tenu d'un nombre comparativement moindre d'inscriptions en informatique de nos jours, cela constituera le travail de 11,9 professeurs.

Donc, près du double de cours différents à donner avec une réduction d'environ un tiers du nombre de professeurs.

Passons maintenant aux TIC et à leur impact sur la charge de l'enseignant de CÉGEP.

Les TIC, ce sont donc les nouvelles technologies de l'information et des communications. Du simple usage d'un logiciel de traitement de texte pour préparer des cours, à la préparation de présentations multi-média (PowerPoint ou autres) ou à l'usage d'environnements intégrés d'apprentissage et de suivi des apprentissages comme LÉA (l'environnement professeurs-étudiants) ou WebCT. Sans oublier, bien sûr, l'intégration de l'Internet et des autres outils de l'Intranet du Collège.

Le recours aux TIC touche tout autant la préparation et la prestation des cours comme tels, que la liaison de l'enseignant avec les étudiants ou ses liens avec l'administration. L'impression première – poussée évidemment par ceux qui créent ces technologies et ceux qui veulent les implanter – est à l'effet que les TIC constituent des instruments puissants qui permettent des productions plus impressionnantes, tout en nous facilitant la tâche. Bref que cela devrait à la fois améliorer la qualité de l'enseignement et réduire son fardeau. Dans la réalité cependant, si le premier résultat est atteint, c'est souvent l'inverse qui se produit pour le second.

Les TIC et l'enseignement

Ici, prenons d'abord simplement le traitement de texte... Il est évidemment plus simple de faire des corrections à un texte avec Word que d'avoir à retaper tout le texte à la dactylo. Mais la généralisation de l'emploi de cet outil s'est accompagnée d'une surcharge de travail pour l'enseignant; d'une part, parce qu'on est parti d'une situation où tous les départements avaient une secrétaire à une situation où il n'y en a plus que trois pour tout le CÉGEP ! Et d'autre part, parce que l'outil pousse à l'amélioration, à l'embellissement constant de sorte qu'on consacre beaucoup plus de temps à cet aspect...

D'autre part, le recours à tout nouvel outil implique un temps d'apprentissage qui peut être substantiel et qui, avec les nouvelles versions de logiciels qui se succèdent, n'est jamais vraiment complété. Or, pour la très grande majorité des enseignants, tout cet apprentissage n'est aucunement comptabilisé dans leur tâche. De plus, ces outils introduisent souvent une nouvelle dans la préparation du cours : en plus des exercices, des travaux pratiques, des notes de cours, des examens, il y a, par exemple, les présentations Power Point...

Un dernier aspect : l'ajustement constant des cours aux besoins des programmes ou aux nouvelles technologies ne se traduit pas par l'acquisition instantanée du matériel requis. Il n'y a pas de projecteurs liés à un ordinateur dans toutes les classes de cours, il faut donc prévoir un temps supplémentaire pour réserver un chariot avec ces équipements, aller le chercher avant le cours, le rapporter après, etc.

Les TIC et les relations avec l'administration du Collège

Ici aussi, malgré des promesses d'efficacité – certes indéniables du côté administratif – c'est souvent une surcharge que les TIC entraînent pour les enseignants. Prenons pour exemple le système de gestion de notes par OMNIVOX. Pour quiconque utilisait auparavant son propre fichier Excel, l'entrée des notes est nettement plus lente via Omnivox. Et on ne parle pas du temps que cela prend pour modifier une seule note.

Par d'autres côtés, l'usage des TIC s'accompagne d'un transfert de tâches secrétariales ou administratives au professeur, entraînant une autre surcharge. De nos jours, en plus d'obtenir divers documents à nos casiers, il y a maintenant tout un ensemble de documents qui n'y sont plus... Il faut donc accéder à l'Intranet du Collège pour obtenir nos horaires de cours (provisoires et définitifs) de même que nos listes d'étudiants et se les imprimer nous-mêmes.

Les TIC et les relations avec les étudiants

Courriels et MIO : en plus de donner des cours dans des salles de classe ou des laboratoire, quelques-uns s'attendent maintenant à un cours... par correspondance!

Crédits d'impression : pression à ce que le professeur imprime des travaux rendus par courriel ou MOI, etc.